



LA BIBLIOTHÈQUE, C'EST BEAUCOUP PLUS QUE DES LIVRES!

Votre bibliothèque, en plus de pouvoir emprunter des livres, vous offre aussi la possibilité d'emprunter des revues, de la lecture sur CD, une liseuse et des casse-têtes! C'est également un lieu où il fait bon de venir échanger avec vos amis et les bénévoles, tout en vous amusant avec nos jeux de société. Appelez vos amis et retrouvezvous à la biblio durant nos heures d'ouverture.

La période de cocooning est commencée et quoi de mieux que de relaxer en faisant un casse-tête? De plus, les casse-têtes permettent de développer le sens de l'observation, ce qui est particulièrement bon pour les enfants, ils viennent faire appel à notre patience et surtout, ils nous aident à maintenir nos neurones en bonne santé!

Ça vous tente? Venez en emprunter un ou vous pouvez aussi venir aiguiser votre patience à la bibliothèque... durant tout l'hiver, il y aura toujours un casse-tête en cours de réalisation.



Votre bibliothèque est ouverte selon l'horaire habituel durant la période des fêtes. Venez vous procurer un livre, un casse-tête ou vous amuser avec nos ieux de sociétés!

> Lundi. de 13h à 16h30 Mardi, de 18h30 à 20h

Mercredi, de 18h30 à 20h Samedi, de 9h30 à 11h





La Chrysalide, MHCSM et la Traverse du Sentier sont heureuses de vous offrir les ateliers d'autogestion de l'association Relief gratuitement.

Atelier d'autogestion de la dépression

C'est pour toi si...

- tu as un sentiment de déprime, de culpabilité, d'impuissance, de colère ou de désespoir;
- tu ressens une perte d'intérêt ou de plaisir pour les activités normalement appréciées;
- tu te sens envahi de plus en plus par ton mal-être;
- tu cherches des solutions pour réduire les symptômes

Endroit: Salle Nicolas-Perrot

2980, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour Qc G9H 3B9

10 rencontres : Début le 19 janvier 2023

heure: DE 9 H 30 À 12 H

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS **COMMUNIQUEZ AVEC** MME LAURIANN ST-PIERRE 819 294-9292 POSTE 3





Décembre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	28	29	30	1	2	Illumination des parcs
4	Séance du conseil Baie du-Febvre	Rencontre avec l'Association des personnes proches aidantes	7 Dîner des Elles	8	9	10
Noël des enfants	AGEOS ASSOCIATION FÉMINISTE DISCUSATION SOCIALE Souper de Noël Aféas	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25 Noël	26	27	28	29	30	31



Photo : Claude Lefebvre, maire de Baie-du-Febvre, intervient lors de la Journée sur la transition écologique tenue le 26 octobre 2022 à l'Hôtel Montfort.

Crédit photo : MRC Nicolet-Yamaska

Des représentants de Baie-du-Febvre à la journée sur la Transition écologique de la MRC Nicolet-Yamaska

Le 26 octobre dernier, la MRC de Nicolet-Yamaska a tenu une journée de conférences et d'ateliers de groupe sous le thème de la transition écologique. Claude Lefebvre, maire, Audrey-Claude Benoit, conseillère municipale et Maryse Baril, directrice générale, représentaient la Municipalité de Baie-du-Febvre à cette journée visant à outiller les participants face aux défis de la transition écologique qui se dessine dans le milieu municipal, notamment par rapport aux enjeux liés à la gestion de l'eau, la biodiversité, la des résiduelles. gestion matières les changements climatiques, la mobilité l'aménagement durable du territoire – des enjeux qui préoccupent grandement Claude Lefebvre et le Conseil municipal de Baie-du-Febvre.



SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 5 décembre 2022, à l'Hôtel de ville situé au 298 Rte Marie-Victorin à compter de 19h30.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir :

Ordures ménagères: 1, 15 et 29 déc. 2022

Récupération: 8 et 22 décembre 2022

Pour plus de détails sur le service des collectes ou autres, visitez le site www.rigidbny.com

BAC NON VIDÉ ET ENCOMBRANTS NON RAMASSÉS

Quoi faire?

- Étape 1 : Laissez le bac ou les encombrants en bordure de la rue;
- Étape 2 : Contactez le plus rapidement possible la RIGIDBNY au 819-294-2999.

CIRCULATION MOTONEIGES ET VTT

RAPPEL: La circulation des véhicules hors route dans la municipalité est permise sur les chemins municipaux suivants: Route Janelle, Rang Grande-Plaine et une partie de la rue Principale (387 mètres) et ce, durant la période du ler novembre au 30 avril de chaque année. Concernant la vitesse, tout conducteur doit se conformer aux obligations et règles édictées par la Loi sur les véhicules hors route.

IMPORTANT: Nous vous demandons de respecter la signalisation et de ne pas circuler sur les terres agricoles et les boisés des producteurs. Nous vous rappelons que les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du règlement avec tous les pouvoirs et devoirs.



COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins sera de retour en 2023. Les citoyens auront jusqu'au **12 janvier 2023** pour se départir de leur sapin naturel dans l'un des points de dépôts (même que 2022).

Tous les renseignements sur ce service seront affichés sous peu dans la section « En faire + » du site Internet de la RIGIDBNY.

PROGRAMMES DE SUBVENTION À LA RÉNOVATION

Deux programmes de subvention sont présentement disponibles à la MRC de Nicolet-Yamaska. Pour information, rendez-vous sur le site d'accueil (MRC de Nicolet-Yamaska) dans la section *Services aux citoyens et aux municipalités*, ou appelez au 819 519-2997, poste 2228.

PROGRAMME RÉNORÉGION

Le Programme Rénorégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence.

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE

Toute personne à mobilité réduite qui est limitée dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes peut bénéficier du Programme d'adaptation de domicile.

CONGÉ DES FÊTES

Le bureau administratif de la Municipalité de Baie-du-Febvre sera fermé du 22 décembre 2022 à 12h00 jusqu'au 8 janvier 2023 inclusivement.





CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du conseil municipal pour **2023** se tiendront le lundi et débuteront à 19h30, à l'Hôtel de ville de la municipalité (298, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre) aux dates suivantes :

- 16 janvier - 6 février - 3 avril

- 1^{er} mai - 5 juin - 3 juillet

- 14 août - 11 septembre - 2 octobre

- 6 novembre - 4 décembre

RECONNAISSANCE POUR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES

Le Conseil municipal a résolu d'appuyer et de promouvoir la Semaine nationale des personnes proches aidantes qui se déroulait du 6 au 12 novembre 2022 afin de témoigner son soutien et son appréciation à toutes les personnes proches aidantes pour leur apport à la communauté.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 DE LA RÉGIE INCENDIE LAC ST-PIERRE

La Municipalité de Baie-du-Febvre a accepté les prévisions budgétaires 2023 de la Régie Incendie Lac St-Pierre, représentant une quote-part de 123 833,59 \$ pour la municipalité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 DE LA RIGIDBNY

La Municipalité de Baie-du-Febvre a accepté les prévisions budgétaires 2023 de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour Nicolet-Yamaska, représentant une quote-part à 0,75 \$ par habitant, et la contribution à la gestion des matières résiduelles à 210,00 \$ par unité d'occupation.

NOMINATION DES ÉLUS À DIFFÉRENTS COMITÉS

Chacun des élus a été nommé afin de représenter la Municipalité au sein des comités suivantes :

Maire suppléant : Nicolas Dujardin; Régie Incendie Lac-St-Pierre: Sylvain Pronovost et Claude Lefebvre; Réseau Biblio CQLM: Nicolas Dujardin; Aqueduc - Ville de Nicolet: Claude Lefebvre et Colette Fréchette Beausoleil; Loisirs de Baie-du-Febvre: Nicolas Dujardin; Bougie-bus: Marcelle Trottier; RIGIDBNY: Claude Lefebvre; Théâtre Belcourt: Sylvain Pronovost; La Grande Tablée: Marcelle Trottier; Coopérative d'habitation et Résidences Sieur Lefebvre : Claude Lefebvre; Comité consultatif d'urbanisme : Colette Fréchette Beausoleil; Comité stratégique de développement : Geneviève Gauthier et Audrev-Claude Benoit: Comité ZIP Lac St-Pierre: Geneviève Gauthier; Comité d'embellissement: Geneviève Gauthier. Colette Fréchette Beausoleil et Marcelle Trottier; Ressources humaines: Marcelle Trottier, Audrey-Claude Benoit et Claude Lefebvre; Voirie-Aqueduc-Égouts : Claude Lefebvre et Nicolas Dujardin; MADA-MAE-Politique familiale: Marcelle Trottier; Nouveaux arrivants: Claude Lefebvre et Geneviève Gauthier; CDE: Nicolas Dujardin.

CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

La Municipalité de Baie-du-Febvre a adopté la Charte municipale pour la protection de l'enfant, initialement lancée par la Municipalité de Fortierville en mémoire d'Aurore Gagnon, l'« enfant martyr ». La Municipalité de Baie-du-Febvre adhère aux valeurs de bienveillance envers les enfants et s'engage envers la protection des enfants en proposant un milieu de vie sécuritaire pour tous et en planifiant des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants.



LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre

Tirage 489 exemplaires



L'AFEAS de Baie-du-Febvre vous invite à sa prochaine activité du

lundi 12 décembre 2022 à 18h30

Qui se tiendra au Centre Communautaire

Enfin nous nous retrouvons pour notre SOUPER TRADITIONNEL DE NOËL!!!

Notre traiteur Madame Claire Au plaisir de se revoir en grand nombre

Veuillez confirmer votre présence à Mme Rollande Bergeron: 450-783-6713

Bienvenue à toutes

Pour information ou pour devenir membre de l'Afeas : France Daigle 819-386-1831 Ou courriel : afeasbdf@gmail.com





PRUDENCE SUR LES ROUTES

Avec la période hivernale qui s'installe, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste n'est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée.

En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281 du CSR.

De plus, les propriétaires d'un véhicule immatriculé au Québec ont jusqu'au 1er décembre pour munir leurs véhicules de pneus d'hiver qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige. À défaut de munir son véhicule de pneus conçus pour la conduite hivernale selon les normes prévues par règlement, le propriétaire s'expose à une amende de 200 \$ plus les frais en vertu de l'article 440.1 du CSR.

Notons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.

Décembre 2022.6

INVITATION **OUVERT À TOUS**

Venez rencontrer l'Association des personnes proches aidantes

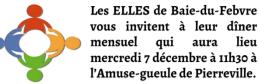
- Qu'est-ce qu'un proche aidant?
- Les reconnaître et les aider
- Prendre soin de soi
- Les services gratuits de l'Association

Mardi 6 décembre à 19h Centre communautaire 288, rue Principale



lls sont proches aidants





Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Madeleine au 450 783-6270 ou Lucie au 450 783-3108.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.



819-606-0076



Commune de Baie-du-Febvre

Nouvelles coordonnées :

Téléphone: 819-519-5979

Télécopieur : 819-519-5973

communebaiedufebvre@outlook.com





Participants recherchés

ATELIER DE LA SECONDE **CHANCE**

Par la réalisation de projets créatifs et manuels tu pourras:

- Donner une 2^e vie à des matériaux récupérés
- Fabriquer de nouveaux objets
- Créer des projets collectifs et redonner à la communauté
- Développer tes compétences et tes intérêts
- Acquérir de l'expérience professionnelle
- Intégrer un emploi et le maintenir

Pour en savoir plus, texte le mot Atelier au 819 293-9769

Écris-moi sur messenger : Stéphanie Locas CJE 819 293-2592, poste 228 agentprojet3@cjenicbec.org





Décembre 2022.7



4 Fleurons pour Baie-du-Febvre

C'est le 2 novembre dernier que la Corporation des Fleurons du Ouébec procédait au 17e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2022. Plus de 220 élus et représentants municipaux étaient sur place, dont Marcelle Trottier, Geneviève Gauthier et Audrey L. Carignan, qui représentaient le Comité d'embellissement de Baie-du-Febvre, composé également de Colette Beausoleil et Monique Côté.

Des 113 municipalités évaluées cette année, 19 ont obtenu un fleuron de plus, dont la Municipalité de Baie-du-Febvre qui, grâce au beau travail de son Comité d'embellissement, a su bonifier considérablement son pointage pour atteindre 4 fleurons. Merci et félicitations!

Vous aimeriez vous impliquer dans le Comité d'embellissement? Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles! Contactez le bureau municipal (819 519-6422) et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Paniers de Moël

La Municipalité de Baie-du-Febvre invite tous les citoyens qui le souhaitent à apporter des denrées non périssables à l'Hôtel de ville ou à la bibliothèque de Baie-du-Febvre. Les paniers de Noël seront remis à des familles de la municipalité.

Vous souhaitez recevoir un panier de Noël?

Contactez Mme Solange Comtois Lemire au 450 783-6577 ou Mme France Daigle au 819 386-1831 pour vous inscrire.

llumination des parcs

Joignez-vous à nous le samedi 3 décembre au Parc du Tricentenaire (près de l'église) pour l'illumination des parcs! Arrivée à partir de 19h00, illumination prévue vers 19h30.